

Toulouse, le 15 février 2019

Jean-Michel LATTES
Adjoint au Maire

**A l'attention des habitants du quartier des
Minimes**

Maxime BOYER
Maire de Quartier 3.1
Minimes, Barrière de Paris, Ponts-Jumeaux

Objet : sens de circulation rue du Professeur Jammes

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nous avons décidé de modifier les sens de circulation des rues Jammes (inversion entre la rue Gutenberg et la rue Negreneys) et Gutenberg (mise en sens unique du Boulevard des Minimes vers la rue du Professeur Jammes) pour une période de test de 6 mois, du 25 juin 2018 à fin décembre 2018.

En ce début d'année 2019, il convient donc de déterminer les suites à donner à cette expérimentation.

C'est la première fois que ce problème est traité de manière concrète, puisque les riverains de la rue du Professeur Jammes ne cessaient d'alerter la municipalité depuis de nombreuses années concernant le flux de circulation sur cette voie. Contrairement aux axes structurants, cette rue paraît peu adaptée en l'état pour recevoir un flux de circulation très important, comme c'était le cas avant la mise en place de l'expérimentation.

Des comptages routiers ont été réalisés afin de mesurer l'impact de ce changement de circulation. Par ailleurs, les services de Toulouse Métropole ont étudié des scénarii alternatifs. Chaque scénario présente des avantages et des inconvénients et aucune solution ne remportera le consensus général, compte-tenu du caractère complexe et sensible du sujet.

Les résultats des comptages routiers et les scénarii étudiés ont été présentés le 21 novembre dernier lors d'une réunion à laquelle ont été conviés les associations et collectifs du quartier. Vous pouvez retrouver le diaporama présenté lors de cette réunion en ligne sur le site de la mairie de Toulouse dans la rubrique secteur nord/actualités. Il est également disponible en consultation à la Maison de la Citoyenneté des Minimes.

Nous souhaitons aujourd'hui entreprendre une consultation auprès des habitants des rues concernées afin de savoir quel scénario est préféré du plus grand nombre.

Parmi les scénarii étudiés, il y a 3 possibilités :

Option 1 : le maintien du sens de circulation proposé pour l'expérimentation sur la rue du Professeur Jammes et la rue Gutenberg, c'est à dire la **pérennisation du sens de circulation actuel**.

Option 2 : le retour au sens de circulation initial sur la rue du Professeur Jammes et la rue Gutenberg en réalisant des adaptations ponctuelles d'aménagement pour faciliter en partie l'accessibilité

des trottoirs au sein de cette rue. Ce type d'aménagement nécessitera des travaux d'infrastructure et préalablement l'intervention des concessionnaires de réseaux.

Option 3 : le maintien du sens de circulation proposé pour l'expérimentation sur la rue du Professeur Jammes et la rue Gutenberg tout en inversant le sens de circulation de la rue Condeau (de la rue Negreneys vers l'avenue des Minimés).

Suite aux compléments d'études réalisés depuis la réunion publique du 21 novembre dernier, l'option 3, « *inversion du sens de circulation de la rue Condeau* », impliquera pour une meilleure sécurité et pour limiter le trafic sur la rue Condeau la mise en place d'un carrefour à feux au débouché de la rue Condeau sur l'avenue des Minimés.

Cette option 3 pourra se décliner en trois alternatives :

- Avec la possibilité d'effectuer tous les mouvements en sortie de la rue Condeau et ainsi maintenir le trafic de transit sur la rue Condeau, la rue de l'Abbé Sicard et la rue de la Sainte-Famille ;

- Avec uniquement la possibilité de tourner à droite sur l'avenue des Minimés et avec la possibilité de tourner à gauche sur la rue de la Sainte-Famille depuis l'avenue des Minimés et ainsi maintenir le trafic de transit sur la rue Condeau et la rue de la Sainte-Famille ;

- Avec uniquement la possibilité de tourner à droite sur l'avenue des Minimés et avec l'interdiction de tourner à gauche sur la rue de la Sainte-Famille depuis l'avenue des Minimés et ainsi supprimer le trafic de transit sur la rue Condeau et la rue de la Sainte-Famille.

Je vous invite, avant de répondre au questionnaire, à consulter le diaporama présenté le 21 novembre dernier, qui détaille des avantages et des inconvénients de chaque scénario, mais également les coûts associés pour la collectivité.

Je me permets également de décliner ci-dessous les modalités de cette consultation :

- ce courrier est distribué sur un large périmètre qui englobe environ 6600 boîtes aux lettres ;
- chaque questionnaire retourné devra être associé à une adresse du périmètre concerné et seul un questionnaire par foyer pourra être analysé ;
- il est possible de renvoyer le questionnaire par voie postale, par mail, ou de venir le déposer au sein de la Maison de la Citoyenneté Nord dans l'urne dédiée à cet effet ;

Comptant sur votre participation à cette consultation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Maxime BOYER
Maire délégué du quartier 3.1



Jean-Michel LATTES
Adjoint au Maire
délégué aux Déplacements et aux Transports

